



Division inspection et permis
Ville de Châteauguay
5, boulevard D'Youville
Châteauguay (Québec) J6J 2P8

FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE

AFFICHAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE

Avant de construire, d'installer, de remplacer ou de modifier une affiche ou une enseigne, vous devez obtenir au préalable un certificat d'autorisation d'affichage.

PROCÉDURE :

1. Compléter ce formulaire;
2. Réunir les documents requis en support à la demande;
3. Déposer votre demande à la Division inspection et permis, à l'Édifice de la Mairie, par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : permis@ville.chateauguay.qc.ca

ADRESSE DU COMMERCE

Adresse :

N° de cadastre ou de lot :

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR DU CERTIFICAT D'AUTORISATION

Nom :	Fonction :	
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Tél. :	Courriel :	

**Une procuration est obligatoire si l'entreprise n'est pas propriétaire du bâtiment pour lequel la demande est formulée.*

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRENEUR D'AFFICHAGE

Nom :	Fonction :	
Adresse :		
Ville :	Province :	Code postal :
Tél. :	Courriel :	

NATURE DU PROJET

Type d'enseigne (<i>structure</i>) :	
<input type="checkbox"/> Attachée au bâtiment, au mur, sur auvent ou marquise	
<input type="checkbox"/> Sur pylône, poteau, socle ou muret	
Implantation :	
<input type="checkbox"/> Cour avant <input type="checkbox"/> Cour arrière <input type="checkbox"/> Cour latérale droite <input type="checkbox"/> Cour latérale gauche	
Dimensions de l'enseigne	Hauteur de l'enseigne :
Superficie de l'enseigne :	Largeur de la façade du local :
Matériau :	
Inscription (texte) :	
Coût approximatif des travaux :	Date prévue de l'installation :



FORMULAIRE DE DEMANDE CERTIFICAT D'AUTORISATION D'AFFICHAGE

PIÈCES ET DOCUMENTATION EXIGÉES

- Plan de montage du projet d'affichage, en couleur;
(Le plan doit montrer ses dimensions générales et la superficie de l'affichage, ses dessins, illustrations et lettrage ainsi que la localisation exacte de l'enseigne sur le bâtiment ou sur le site)
- Une lettre ou une résolution autorisant le demandeur à signer la demande si le demandeur est mandataire;
- Demande d'approbation du plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA);
(Compléter le formulaire prévu à cet effet, si applicable)

FRAIS

Frais relatifs à la demande (payables par chèque, mandat ou traite bancaire à : Ville de Châteauguay)
(60 \$ pour le premier mètre carré d'affichage + 20 \$ par mètre carré supplémentaire)

IMPORTANT

Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation, vous devez obligatoirement nous remettre tous les documents énumérés ci-dessus, dûment complétés. Prendre note que des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du certificat et que des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre certificat non valide.

L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis.

L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

DÉLAI DE TRAITEMENT

Il faut prévoir un délai d'environ deux semaines si le projet n'est pas assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) et d'environ 3 mois dans le cas contraire.

DÉCLARATION

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis ou un certificat d'autorisation.

Signature : _____

Date : _____